FICHE 47

Schémas d'orientation

Nous proposons que soient mis en place, en coopération avec l'État et les autres collectivités territoriales, des schémas d'orientation sectoriels :

- SODAC : Schéma d'orientation des arts du cirque
- SODAM : Schéma d'orientation des arts de la marionnette
- SODAREP : Schéma d'orientation des arts dans l'espace public
- SODAD : Schéma d'orientation des arts dramatiques
- SODACH : Schéma d'orientation des arts chorégraphiques

Ces schémas sectoriels, dont une trame est présentée ci-après, permettent de faire un constat de l'existant et de travailler sur les réflexions de l'ensemble de chaque filière pour construire des dispositifs adaptés.

EXEMPLE : SCHÉMA D'ORIENTATION DES ARTS DU CIRQUE (SODAC)

Objectifs généraux

Un schéma d'orientation des arts du cirque (SODAC) se déroulera par phases.

Ce plan permettra :

- de consolider la structuration en cours du secteur, sous la forme d'une interaction nécessaire des trois composantes de l'activité cirque : la formation, la création-production et la diffusion,
- de rechercher les dispositifs de soutien et d'incitation adaptés au secteur,
- de construire la programmation dans le temps des dispositifs de développement de l'activité,
- de préserver la diversité des initiatives et des esthétiques,
- de développer les coopérations,
- de réduire les destructions d'emploi et d'activité d'un environnement concurrentiel non régulé.

Phases de la mise en place du SODAC

Projet prévisionnel d'activités pour l'année 1

Le cirque présente des forces indéniables : une capacité de démocratisation culturelle et d'accès à la culture inégalée, une discipline très créative connaissant une forte vitalité, des lieux de diffusion itinérants permettant un aménagement culturel du territoire, des professionnels bien formés…

La première année de ce projet triennal aurait pour objectifs de faire un état des lieux de la situation actuelle du cirque dans la région concernée :

- Réaliser une cartographie du maillage cirque dans la région concernée (implantation des compagnies, lieux d'entraînement, écoles de pratique amateur et professionnelle, principaux lieux de diffusion, espaces chapiteaux…).
- Mettre en place les conditions d'un échange sectoriel : repérage des professionnels, constitution d'un fichier permettant l'échange, mise en place d'outils de communication sur la démarche du plan de développement (site internet, lettres d'information, rendez-vous pendant les principaux festivals…).
- Organiser des temps d'échanges du cirque dans la région concernée, par typologie de structures (rencontres entre écoles, rencontres entre compagnies et rencontres entre structures de diffusion).
- Identifier les thèmes principaux de la concertation.

Projet prévisionnel d'activités pour l'année 2

- Finaliser la réalisation d'un état des lieux de la situation actuelle du cirque dans la région concernée en faisant un bilan de la situation économique et de la relation aux publics (pour les écoles de loisirs, les écoles professionnelles, la création/production, la diffusion).
- Organiser des temps d'échanges entre les acteurs du cirque dans la région concernée : réunissant l'ensemble de la filière (compagnies, écoles, lieux de diffusion…).

Projet prévisionnel d'activités pour l'année 3

- Travailler au développement et à la pérennisation des coopérations entre les acteurs du cirque (cohérence territoriale, cohérence économique…).
- Proposer un diagnostic partagé du cirque en région.
- À partir du diagnostic partagé, co-construction par les acteurs d'un plan de développement cirque en région, soumis à la DRAC, à la Région et aux différents partenaires publics et privés (banques, sociétés civiles…).
- Idéalement, lancer des expérimentations sur des dispositifs « tests » afin de pouvoir calibrer les propositions.

Construire une observation pérenne

Le SCC dispose d'un outil d'observation (voir l'Observatoire du cirque) que nous mettons à disposition des acteurs en région (outil qui peut aller chercher dans différentes bases de données open data, type répertoire SIREN ; intégration de fichiers Excel types pour import direct des données de la DRAC ou de la région…).

- Possibilité également d'export en Excel ou tout autre format tableur
- Restitution graphique
- Annuaire des personnes morales cirque
- Cartographies dynamiques…

L'appui sur des outils de questionnaire ayant fait leurs preuves dans d'autres régions ou au niveau national, comme le formulaire proposé par le Centre national d'appui et de ressources Culture (CNAR Culture – Opale), également utilisé dans les concertations en région Pays de la Loire par exemple, est fortement recommandé.

Poser les bases d'un vocabulaire commun

Définir ensemble certains termes usités fréquemment : compagnie, producteur, lieu intermédiaire, lieu de fabrique, par exemple en s'appuyant sur le glossaire du SCC.

Développer l'information grâce à l'appui d'organismes sociaux (Audiens, Afdas, France Travail…) et de sociétés civiles (SACD…)

Une fois les entreprises identifiées, nous pouvons solliciter les organismes sociaux afin de développer nos outils d'analyse.

La mise en place d'un outil initial (sur l'année 1) pourra être développée et enrichie sur les années 2 et 3 afin d'obtenir des rapports de données utiles à chaque acteur de la concertation (acteurs professionnels, collectivités, agences, État…).

Méthodologie de la concertation

La méthodologie pourra s'inspirer des méthodes de construction de schémas d'orientation d'autres filières, du type SOLIMA, dont les méthodes sont décrites sur le site du Ministère de la Culture.